



RELEVÉ DE CONCLUSIONS : CONSEIL DE VIE SOCIALE

EHPAD LA LOYSANCE

Date : 30/09/2021

Heure : 14h30 – 15h35

Lieu : Val Couesnon (Antrain)

Animateur : S. DAVIAU

Rédacteur : N. THOUVENEL

Présents :

M. TOULLIER Bernard

Mme BELOUX Ginette

Mme MARION Ginette

M. SERTIN Michel

M. DUCHESNE Jean-Luc

M. FERRY

Mme COSSE Paulette

Mme BERTHELOT Michèle

Mme THOMAS Marine

Mme DAVIAU Sandrine

Mme LEFEUVRE Marie-Noëlle

Mme DESTHOMAS Josépha

Mme JEAN BAPTISTE Anne-Cécile

Mme LUCAS Nadine

ORDRE DU JOUR : SUJET	COMMENTAIRES/REFLEXIONS : ECARTS	CONCLUSION/DECISION(S) PRISE(S) : ACTIONS PROPOSEES
Approbation du Compte rendu de la séance précédente		Validation.
Présentation Mme LUCAS, cadre de santé	Mme LUCAS se présente, elle informe qu'elle travaille à l'hôpital d'Antrain depuis 1985. Elle connaît déjà la Loysance, pour avoir participé à sa structuration, puis en avoir été cadre entre 2004 à 2007. Après avoir travaillé dans d'autres services du CHMB (médecine, rééducation), elle marque son retour depuis le 27/09.	
Situation sanitaire et vaccination	<u>Le contexte :</u> Il n'y a plus de situation de cluster ou de cas Covid sur la Loysance à ce jour. On tend vers un retour à la vie d'avant avec prudence. Les gestes barrières sont maintenus, mais nous pouvons d'organiser davantage d'évènements	

RELEVÉ DE CONCLUSIONS : CONSEIL DE VIE SOCIALE

EHPAD LA LOYSANCE

	<p>(intervenants, anniversaire, réunions en présentiel, etc...).</p> <p>L'ensemble des agents sont vaccinés. Pas d'obligation de vaccination pour les familles et les personnes provenant de l'extérieur, ils sont toutefois soumis à présenter une preuve de pass vaccinal jusqu'au 15 novembre.</p> <p><u>La vaccination :</u></p> <p>Une troisième dose peut être administrée pour les personnes qui le souhaitent. Il y a deux conditions à respecter : attendre six mois après la seconde dose et recueillir le consentement.</p> <p>Une résidente s'interroge sur la réalisation simultanée du vaccin contre la grippe et du vaccin contre le covid.</p>	<p>Un certain nombre pourront recevoir le troisième vaccin à la mi-octobre.</p> <p>Il est recommandé d'espacer les deux vaccins, de quatre semaines.</p> <p>M. SERTIN ajoute que de ne pas se vacciner, représente un risque pour l'ensemble des résidents.</p>
<p>Animations de l'été et celles à venir</p>	<p>Sorties réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurant gastronomique - Char à voile adapté, projet très plaisant pour les résidents. - Deux séjours vacances en Normandie. Environ 15 résidents ont participé sur chaque séjour. - Barbecues - Matches au stade rennais <p>Les événements à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de Noël, le 16/12 – repas et marché de Noël. - Séances de cinéma à Fougères, une fois par mois. - Sorties piscine en partenariat avec la piscine de Maen Roch. - Exposition d'un artiste M. BECHARD. - Animations musicales : le grand orchestre, etc... - Reprise des repas bretons. <p>Suggestions des résidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le palet, la pétanque - Les dominos - La belotte - Intervention d'un magicien 	<p>-</p>

RELEVÉ DE CONCLUSIONS : CONSEIL DE VIE SOCIALE

EHPAD LA LOYSANCE

<p>Jardin des sens</p>	<p>Le jardin des sens sera bientôt accessible à tous. Les travaux se termineront prochainement.</p>	
<p>Retour des résidents</p>	<p><u>Intrusion dans les chambres :</u> Une résidente expose une situation, où un résident passe régulièrement dans sa chambre, sans y être invité. Ce dernier déplace des objets. Elle s'interroge sur la possibilité de fermer sa porte à clefs.</p> <p><u>Présence insuffisante de l'AKA :</u> Les résidents souhaitent davantage de temps d'AKA. Tous les jeudis, sont proposés un parcours de marche et de l'aide à la mobilité. Cela a été intégré au planning d'animation.</p> <p><u>Demande reprise ateliers cuisine :</u></p> <p><u>Texture des plats :</u></p>	<p>Toutes les portes ne sont pas équipées de serrures. Il faut voir avec le responsable technique si une solution peut être apportée pour la porte de chambre de cette résidente. En cas d'absence, la porte peut être fermée à clefs. Mais elle ne peut pas être fermée quotidiennement pour des raisons de sécurité incendie. La situation du résident peut être étudiée par la cadre de santé et la référente de la loysance, pour qu'une solution soit apportée.</p> <p>Mme DAVIAU va faire remonter ce souhait auprès de la direction.</p> <p>La demande a été fait auprès de M. MARQUET, le responsable cuisine.</p> <p>Une évaluation des besoins est faite à l'entrée du résident, puis des ajustements sont effectués au regard de l'évolution.</p>
<p>Communication avec les familles : boîte à idées</p>	<p>Mme DAVIAU s'interroge sur la façon de fonctionner avec les représentants des familles. Comment faciliter la communication ? Mme DAVIAU songe à la préparation des CVS. Un travail est déjà effectué en amont par Mme DESTHOMAS auprès des résidents. Mme DAVIAU propose que soit annexé au contrat de séjour les coordonnées des représentants des familles. Comme cela, à l'arrivée les résidents,</p>	<p>Mme DAVIAU indique que l'on peut aussi solliciter les représentants des familles sur les points qu'ils souhaitent voir apparaître à l'ordre du jour des séances. Elle suggère également de mettre en place une boîte à idées.</p>



RELEVÉ DE CONCLUSIONS : CONSEIL DE VIE SOCIALE

EHPAD LA LOYSANCE

	<p>les familles pourront avoir connaissance de leurs noms et des coordonnées si besoin.</p> <p>Mme DAVAU demande aux RPF leur accord.</p>	<p>Les représentants des familles donnent leur accord.</p>
Adresse mail	<p>Retour sur l'usage de l'adresse mail créé antérieurement.</p>	<p>Il ressort qu'il n'y a pas eu de sollicitations / demandes.</p>
QUESTIONS DIVERSES		
Accueil fermé	<p>Une représentante des familles revient sur le bureau d'accueil fermé, au niveau 3.</p>	<p>Une ouverture systématique sera mise en place deux fois par semaine, à partir d'octobre.</p> <p>Il est proposé de mettre en place un affichage avec le nom des résidents par niveau et unité.</p>
APA	<p>Une question porte sur la subvention versée par le département.</p> <p>Le département verse à l'établissement une somme global en fonction du GMP (la moyenne des GIR de l'ensemble des résidents de l'EHPAD).</p> <p>La somme dépend du GIR.</p>	
Formation sur la gestion des résidents ayant des troubles	<p>Une représentante des familles demande si les AS sont formés pour accompagner les résidents ayant des troubles, des démences.</p>	<p>Des formations sont suivies par les agents, pour l'accompagnement de ce public spécifique. Cela porte sur des sujets comme la gestion de l'agressivité.</p> <p>Il existe aussi des analyses de pratique réalisée avec la psychologue.</p> <p>Tous les agents sont amenés à suivre ces formations. La mise en application par toujours facile.</p>

Prochaine réunion le lundi 22 novembre 2021, 14h30, salle animation Loysance niveau 3.